

Agriculture et développement rural



Florence COTTAIS
Cheffe de service

Le service agricole mobilisé pour accompagner les exploitants en difficulté

L'ensemble des filières connaissent des difficultés importantes, avec notamment une crise de l'élevage, un gel tardif sur le vignoble au printemps, des inondations suivies d'un manque exceptionnel d'ensilage, des productions céréalières très médiocres. Les cellules de crises animées par la DDT se sont multipliées en 2016 pour coordonner l'action de l'ensemble des acteurs concernés pour accompagner au mieux les exploitants :



- fonds d'allègement des charges
- dégrèvement partiel de la taxe foncière sur le non bâti
- reconnaissance de calamité agricole pour pertes de fonds suite aux inondations (pour les plants de pépinières horticoles et forestières, les cultures pérennes (asperges, fraises, etc.), les ruches
- demande de reconnaissance de calamité agricole pour pertes de récoltes en sus,
- versement d'une aide de trésorerie remboursable sur la PAC 2016 sur télé-demande
- gestion des aides de différentes collectivités locales en complément de celles de l'État.

LEADER : nouvelle programmation jusqu'en 2020

Sur le territoire du Loir-et-Cher ce sont 4 Groupes d'Action Locale qui font vivre ce programme. Pour l'année 2016, 31 projets ont été déposés pour instruction à la DDT.



L'activité 2016 en chiffres

- 21 dossiers installation
- 11 agréments GAEC
- 233 autorisations d'exploiter
- 46 demandes de plan de compétitivité et adaptation des exploitations agricoles (PCAÉ)
- 113 dossiers de demandes d'aides AB
- 106 dossiers de demandes de MAE soit 3730 ha
- 2677 dossiers PAC 2015 soit 66,76 millions d'€ (hors Agriculture Bio et MAE)
- 2274 demandes d'aide remboursable au titre de la PAC 2016, soit 56,54 millions d'€ versés aux exploitants (entre septembre et décembre 2016)

La DDT se mobilise pour le versement des aides PAC

La réforme de la PAC (2014-2020) initiée en 2015, a entraîné un décalage important du calendrier habituel. L'État a reconduit en 2016 le versement, aux exploitants en faisant la demande, d'un apport de trésorerie remboursable, correspondant à une avance de 90 % de leurs aides PAC.

2014-2020
UNE NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

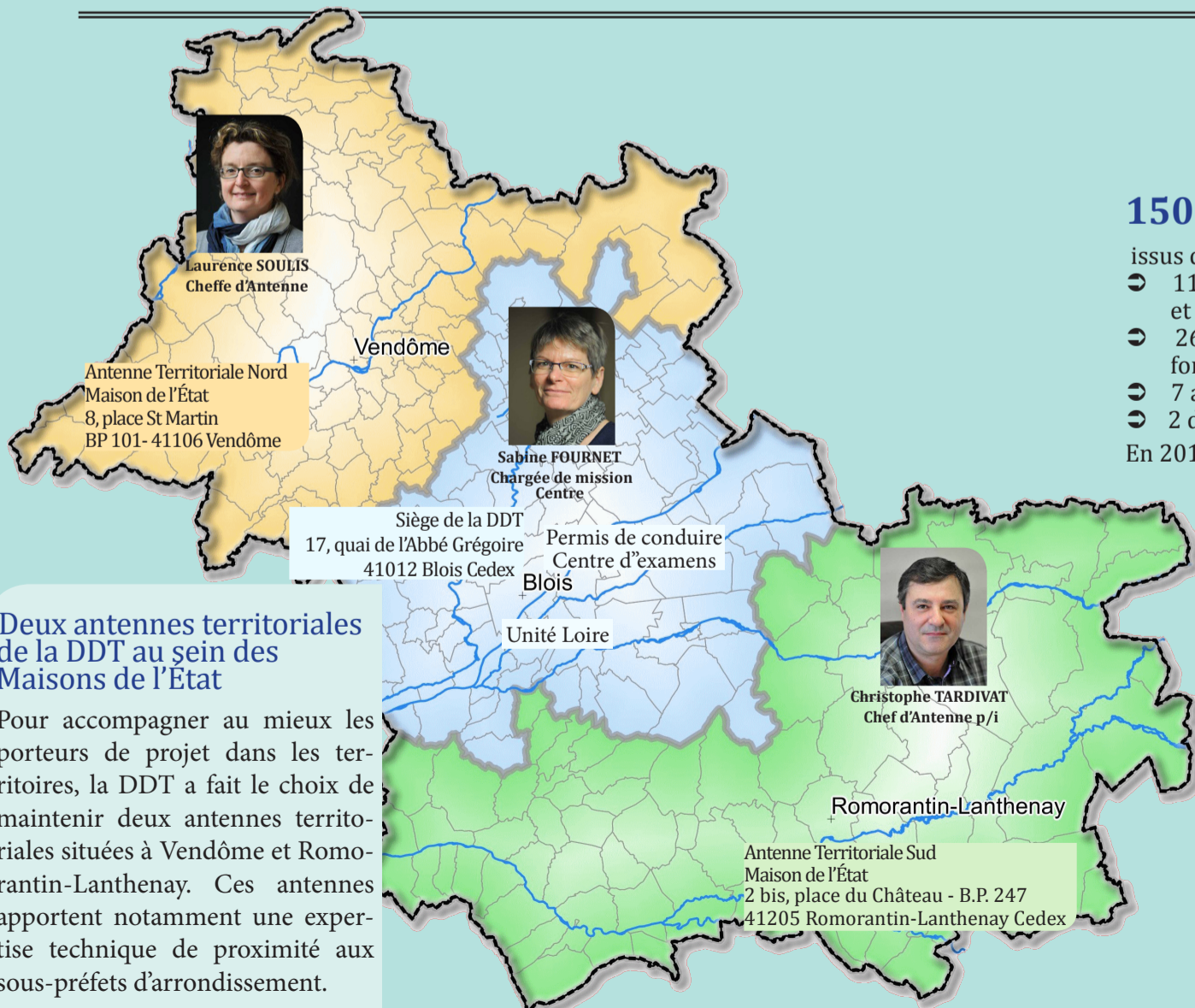
Les équipes de la DDT se mobilisent pour instruire dans les meilleurs délais les demandes d'aides PAC et permettre des paiements rapides aux exploitants.



Des femmes et des hommes au service des territoires de Loir-et-Cher



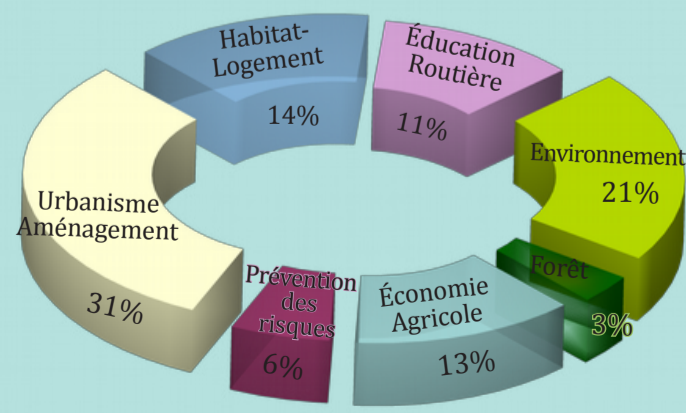
Christian RICOU
Secrétaire Général



150 agents

- issus de différents ministères :
- ⇒ 115 agents du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement et de l'habitat durable
 - ⇒ 26 agents du ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt
 - ⇒ 7 agents du ministère de l'intérieur
 - ⇒ 2 directeurs appartenant aux services du Premier ministre
- En 2016, les femmes représentent 51,3% des effectifs.

Répartition par domaine d'activité



DDT41



Jean-Pierre CONDEMINE
Préfet

L'accompagnement des porteurs de projets est au cœur de l'action de la DDT. Dans cet esprit d'accompagnateur attentif de tous ses partenaires, elle agit dans le département pour s'adapter à la complexité et la rapidité des évolutions de notre société.

La DDT ouvre ses compétences à toutes les collaborations, quelles soient publiques ou privées, pour favoriser un développement équilibré de tous les territoires. Service déconcentré interministériel, ses priorités d'action sont précisées localement par le Préfet de département pour qui la DDT constitue un précieux appui technique qui se veut réactif et pragmatique.

Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher Rapport d'activité 2016



Pierre PAPADOPOULOS
Directeur



Thierry CHATELAIN
Directeur Adjoint

La DDT porte les politiques de l'État dans des domaines très variés :

- aménagement du territoire par l'urbanisme et la planification
- logement et rénovation urbaine
- qualité de l'habitat et promotion du bâtiment durable
- prévention des risques naturels et technologiques
- gestion du domaine public fluvial
- économie agricole et développement rural
- qualité de l'eau, nature, chasse et forêt privée
- prévention du risque routier et éducation routière

La DDT accompagne les projets des acteurs du territoire

Les différents services de la DDT se mobilisent pour accompagner les maîtres d'ouvrage, publics ou privés, dans la mise en œuvre de leurs projets, et ce quelle que soit leur ampleur. Il s'agit notamment d'éclairer les maîtres d'ouvrage, idéalement dès l'émergence des projets, sur les exigences législatives et réglementaires auxquels ces derniers devront se conformer, ainsi que sur les aides financières mobilisables.

Pour chacun des projets, un interlocuteur unique pour le porteur de projet est désigné au sein de la DDT, afin de synthétiser les informations disponibles dans chacun de ses services, apporter un conseil sur l'engagement des différentes procédures à engager et ainsi permettre un aboutissement du projet dans les meilleurs délais.

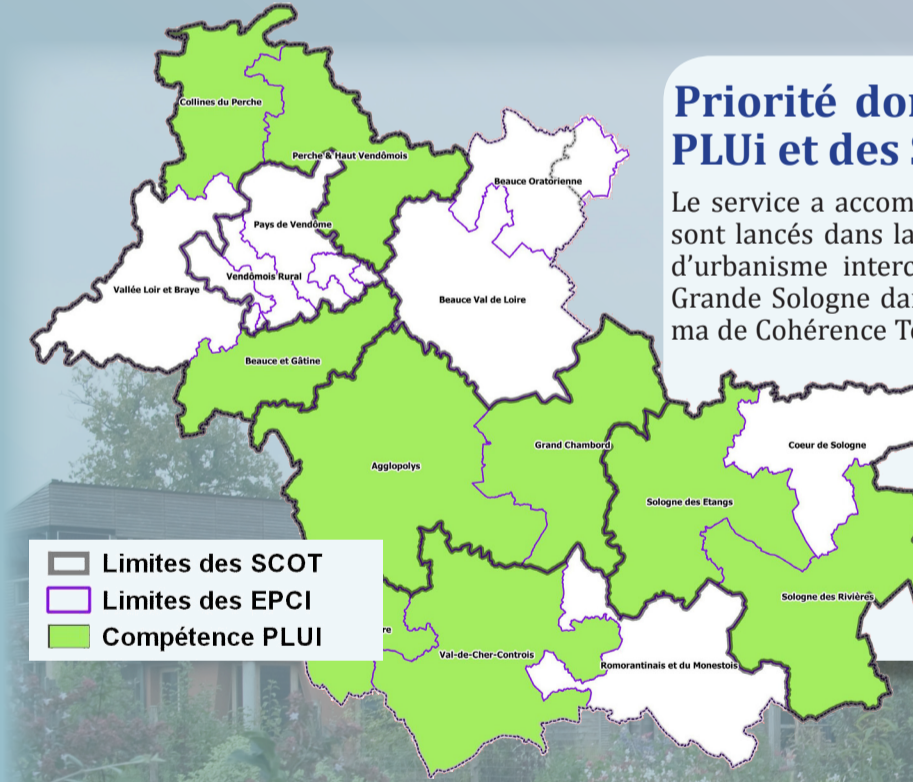
Exemples de projets accompagnés par la DDT en 2016 :

- Rénovation urbaine d'un quartier
- Création d'unités de méthanisation
- Développement de parcs photovoltaïques
- Aménagement de zones de loisirs
- Extension d'un EHPAD

Urbanisme et Aménagement



Martine POMMIER
Cheffe de service



Priorité donnée à l'élaboration des PLUi et des SCOT

Le service a accompagné prioritairement les 9 EPCI qui se sont lancés dans la démarche d'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), ainsi que le Pays de Grande Sologne dans la démarche d'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale. La DDT est présente à chaque étape de l'élaboration de ces documents lors de réunions de travail avec les élus communautaires. Un réseau départemental d'échanges, co-animé avec le CAUE¹ permet par ailleurs l'articulation des PLUi avec les autres démarches territoriales (PLH, PCAET²).

¹ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
² Plan Climat Air Énergie

Plan d'actions sur la publicité extérieure

L'évolution, mi-2015, de la réglementation sur les enseignes autorisées hors agglomération, a conduit la DDT à engager en concertation avec les principaux acteurs un plan d'actions en vue de la mise en conformité des dispositifs sur le territoire départemental.

Plus de 500 dispositifs publicitaires en infraction ont été recensés sur les principales voies de circulation.

Parallèlement, la DDT a conduit diverses actions d'information afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.

L'aide à la mobilisation de subventions pour la transition énergétique

La quasi-totalité du territoire de Loir-et-Cher est engagé dans la transition énergétique.

La DDT a poursuivi le portage de l'appel à projet « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV). L'accompagnement des collectivités permet de compter 6 territoires lauréats, auxquels devraient prochainement s'ajouter de nouveaux territoires. 6 M€ de subvention seront versés dans ce cadre.

La DDT a mis en place un réseau départemental, lieu d'échanges entre les acteurs de la transition énergétique dont les principaux membres sont les lauréats et candidats à l'appel à projets TEPCV, et les Pays.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CRÉATION VERTE**

Accompagnement des services instructeurs des permis de construire

Six services communaux ou inter-communaux assurent l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes compétentes incluses dans une communauté de plus de 10 000 habitants. Afin d'accompagner ces services, la DDT a développé un réseau qui permet d'échanger sur la réglementation et d'approfondir une thématique (biodiversité, aspect sanitaire, patrimoine, etc).

L'activité 2016 en chiffres

- ⇒ 1800 autorisations d'urbanisme instruites
- ⇒ 4,5 M€ de taxe d'aménagement liquidés au profit du Conseil départemental et des communes
- ⇒ 8 dossiers examinés en commission départementale d'aménagement commercial
- ⇒ 35 dossiers examinés en commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- ⇒ 50 demandes d'autorisation instruites au titre de la publicité extérieure
- ⇒ 9 PLUi accompagnés

Eau et biodiversité



Alice NOULIN
Cheffe de service

L'entretien des cours d'eau

Suite aux crues du mois de juin, la DDT est intervenue auprès des collectivités impactées pour les assister dans l'identification et la mise en œuvre des travaux d'urgence post-crise, ainsi que pour les appuyer dans la mise en place d'un entretien régulier des cours d'eau en lien avec les syndicats de rivière.



À cet effet, une charte pédagogique sur la réglementation et les bonnes pratiques d'entretien des cours d'eau est en cours d'élaboration avec l'ensemble des acteurs concernés.

Compétence Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)

L'attribution de la nouvelle compétence GEMAPI comme compétence obligatoire au bloc communal à compter du 1^{er} janvier 2018 permettra d'assurer une cohérence globale entre les politiques d'aménagement, de gestion des milieux aquatiques et de prévention contre les inondations, dans un objectif d'atteinte de bon état des masses d'eau.

La DDT accompagne la réflexion des collectivités et leurs groupements dans la définition d'une organisation territoriale de la GEMAPI à des échelles hydrographiques cohérentes, via des réunions d'information par bassin versant, en vue de partager l'état des lieux et la connaissance des structures existantes.

La forêt privée en Loir-et-Cher

Outre l'instruction des demandes de défrichement, la DDT, par son action de contrôles de terrain, vérifie la mise en œuvre effective des garanties de gestion durable auxquelles les propriétaires forestiers s'engagent en contrepartie d'avantages fiscaux.

Elle accompagne les forestiers privés, notamment vers une mobilisation accrue de la ressource. Dans le cadre des appels à manifestation d'intérêt Dynamic Bois, lancés par les ministères de l'Agriculture et de l'Écologie et l'ADEME, deux projets loir-et-chériens ont été retenus : le projet d'UNISYLVA en 2015, celui d'Arbo-centre en 2016. Par ailleurs, des appels à projets du Conseil Régional permettent de financer des améliorations de la desserte forestière. La DDT est chargée de l'instruction de ces projets.



Populations de grand gibier

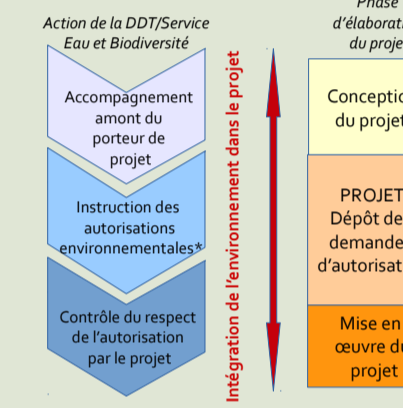
Suite à la découverte en 2015 d'un sanglier atteint de tuberculose bovine, la campagne de surveillance de la faune sauvage s'est poursuivie en 2016. La forte mobilisation de l'ensemble des acteurs cynégétiques a permis le prélèvement d'un nombre important d'animaux pour analyse.

Outre la question sanitaire, la surdensité persistante des populations de grand gibier en Sologne (sangliers et cervidés), engendre des questions récurrentes de dégâts agricoles et de risques en matière de sécurité publique.

La DDT, accompagnée notamment des lieutenants de louveterie et de l'ONCFS, a été ainsi amenée en 2016 à répondre à de nombreuses sollicitations de particuliers, d'agriculteurs ou d'élus.

L'activité 2016 en chiffres

- 56 déclarations et 13 autorisations loi sur l'eau instruites
- 89 évaluations des incidences Natura 2000 instruites
- 138 avis thématiques sur dossiers transversaux (autorisations urbanisme ou ICPE, contributions à l'avis d'autorité environnementale...)
- 8 autorisations de défrichement
- 78 certificats fiscaux forestiers accordés
- 7 enquêtes publiques menées par le service
- 3594 plans de chasse grand gibier et 1653 plans de chasse petit gibier
- 266 interventions et 151 médiations de louveterie



* Loi sur l'eau, défrichement, espèces protégées, Natura 2000...

Risques et gestion de crise Éducation et sécurité routière



Christophe SOULIER
Chef de service

La mobilisation de la DDT lors des inondations du printemps

La mission Référent Départemental Inondation de la DDT a été mobilisée au centre opérationnel départemental activé par la préfecture. En lien avec des géomaticiens de la DDT, elle est intervenue afin de définir les enjeux en zone inondable, à partir des bulletins de prévision élaborés par le Service de Prévision des Crues.

La DDT a également apporté un appui technique au préfet pour la gestion de la circulation routière, avec le souci de limiter les impacts sur les activités économiques.



Les actions menées en matière de sécurité routière

Dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, une soixantaine d'actions de prévention ont été organisées parmi lesquelles des crash-tests pédagogiques à l'attention des jeunes.

Afin d'amener les usagers à une prise de conscience et à une modification durable de leurs comportements, un plan de communication innovant, inscrit dans l'environnement des Loir-et-Chériens et abordant la notion de prise de risques sur les routes, a été lancé.

La prévention des risques

2016 a vu l'aboutissement de l'approbation du plan de prévention des risques de mouvements de terrain sur Monthours-Cher et Montrichard-Val-de-Cher, du plan de prévention des risques technologiques Storengy, de l'atlas des mouvements de terrains de la vallée du Cher, de l'actualisation de la plaquette d'information préventive relatives aux coteaux et cavités souterraines.

Une simplification des démarches pour les transports exceptionnels

Dans le cadre des procédures de simplification administrative, la DDT a piloté la réalisation d'une carte numérique des itinéraires de transports exceptionnels, en partenariat avec les gestionnaires de voirie. Début 2017, le dépôt des demandes sera entièrement dématérialisé et les délais d'instruction sensiblement réduits.



Des nouveautés pour l'épreuve du code de la route

Depuis mai 2016, une nouvelle banque de questions est utilisée pour mettre l'accent sur la perception des risques et les bons comportements.

L'externalisation des centres d'examen du code a été engagée, deux opérateurs agréés ont ouvert les premiers centres à Blois.

La restauration du lit de la Loire

Plusieurs opérations de restauration du lit de la Loire ont été menées pour réduire le risque inondation, restaurer les milieux et préserver la biodiversité et les paysages. Le bois abattu a été broyé sous forme de plaquettes forestières destinées à être utilisées dans des chaufferies bois collectives.



L'activité 2016 en chiffres

- 83 km de digues à entretenir et 320 ha de levées à faucher
- 725 000 € consacrés à l'entretien et aux travaux de la Loire
- 17 autorisations d'occupation du domaine public fluvial et 15 autorisations de pompage
- 178 demandes de dérogations poids-lourds instruites
- Plus de 6 300 candidats présentés pour l'examen du permis B avec un taux de réussite de 65 % en première présentation
- 170 avis donnés en matière de risques sur les demandes d'urbanisme

Habitat - bâtiment - rénovation urbaine

La DDT, partenaire des projets de renouvellement urbain

Les programmes de rénovation urbaine des quartiers Nord de Blois et de Romorantin / Saint-Marc sont en voie d'achèvement.

Le quartier des Favignolles à Romorantin et les quartiers Nord de Blois ont été inscrits en 2015 dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) dont la DDT, en appui du Préfet, assure la délégation locale, contribuera à hauteur de 5 M€ à ces deux projets.

2016 a vu la signature par l'ensemble des partenaires du protocole de préfiguration de ces projets ; leur réalisation doit s'achever à l'horizon 2024.



Dominique FALLIERO
Chef de service

La promotion du programme Habiter Mieux de l'ANAH

Créé en 2011 par l'État et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) dont la DDT est le délégué local, le programme « Habiter Mieux » vise à améliorer la performance thermique des logements privés, en subventionnant les travaux de rénovation qui bénéficient aux ménages aux ressources modestes. Le succès de ce programme a conduit à augmenter significativement les objectifs et les moyens alloués pour 2016 et 2017.

Avec l'ADIL, SOLiHa et les collectivités locales, la DDT a mis en œuvre différentes actions de promotion afin de mieux faire connaître cette opportunité en Loir-et-Cher, où 17.000 propriétaires sont potentiellement en situation de précarité énergétique et éligibles à ce programme.



Des équipes mobilisées pour l'accessibilité des établissements recevant du public

Les agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) ont été engagés en 2014 afin de relancer la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'ensemble des Établissements Recevant du Public (ERP). 2016 a été marquée par une mobilisation forte de la DDT pour l'instruction des dossiers déposés par les gestionnaires d'ERP, qu'ils soient publics ou privés.



L'accompagnement des politiques locales de l'habitat

Les collectivités locales sont les chefs de file locaux pour la définition et la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat qui s'expriment à travers les programmes locaux de l'habitat (PLH).

La DDT a accompagné en 2016 l'évaluation à mi-parcours du PLH d'Agglopolys approuvé en 2012 ainsi que l'élaboration du premier PLH de la communauté de communes du Grand Chambord.

L'activité 2016 en chiffres

- 1 700 000 M€ d'aides versées par l'Anah pour l'amélioration des logements privés
- 196 000 M€ de subvention et 2 725 000 M€ d'aides indirectes pour le développement du parc locatif social
- 4,4 M€ versés au titre de la rénovation urbaine
- 900 dossiers accessibilité des ERP examinés en Sous-Commission Départementale Accessibilité
- 14 constructions contrôlées dans le cadre du respect des règles de construction

Connaissance des territoires



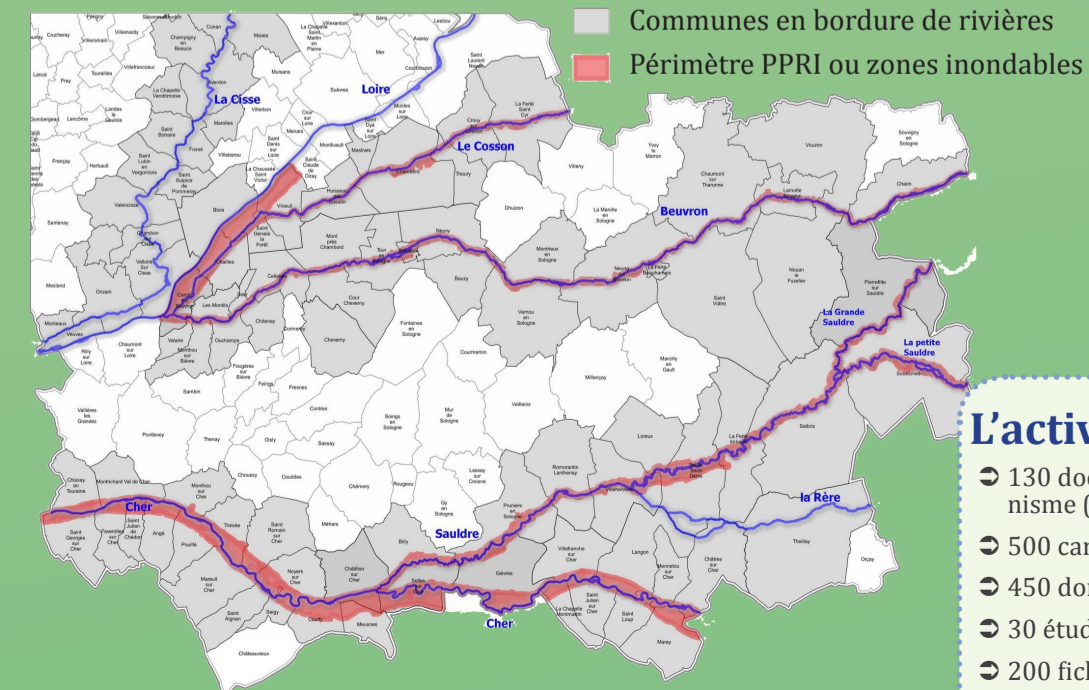
Joël MARTINE
Chef de service

Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public

Conformément à la loi NOTRE, la Préfecture et le Conseil départemental établissent le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public. La DDT a contribué à l'élaboration du diagnostic par la collecte de données des services publics et leur géolocalisation (agences et bureaux de poste, services de police, ambulances, taxis, stations service, marchés, vétérinaires, gendarmerie).

Elle a assuré également un appui méthodologique et a participé à l'approche stratégique de la démarche dans le cadre des comités de pilotage et technique.

Une fois le schéma approuvé, la DDT participera à la mise en œuvre du programme d'actions.



L'activité 2016 en chiffres

- 130 documents d'urbanisme téléchargés sur le Géoportail national de l'urbanisme (GPU)
- 500 cartes thématiques dont 60 disponibles sur le site internet des services de l'État
- 450 données géographiques accessibles sur internet
- 30 études -notes - diagnostic
- 200 fiches d'indicateurs : territoire, équipements, logements, transactions foncières

Intervention en gestion de crise

Le service connaissance des territoires et prospective de la DDT a été mobilisé pendant les inondations. Présent au Comité Opérationnel de Départemental, il a exploité ses bases de données et outils cartographiques tout au long de la crise pour apporter son expertise au préfet et des éléments de décision sur les enjeux de sécurité.

Le service a élaboré un dossier de demande d'aides pour les pertes de fonds et de récolte, dans le cadre des calamités agricoles, auprès du ministère de l'agriculture.

La révision du plan ORSEC Loire, qui datait de 2012, a été lancée afin d'actualiser les enjeux et les procédures d'évacuations adaptées.

